



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada

Métrieologie léegale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-2185 Rev. 1

AUG 28 1990
AOUT

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs Canada for (category of device):

Émis en vertu du pouvoir statutaire du Ministre de Consommation et Corporations Canada, pour (catégorie d'appareil):

Electronic Register

Enregistreur électronique

APPLICANT / REQUÉRANT:

MANUFACTURER / FABRICANT:

Mobile Computing Corporation
30 Centurian Drive, Suite 111
Unionville, Ontario
L3R 8B8

Mobile Computing Corporation
Unionville, Ontario

MODEL(S) / MODÈLE(S):

RATING / CLASSEMENT:

5400-1
5400-2

Frequency Range / Gamme de fréquences:
0 TO/à 500 Hz

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The model 5400-1 is an electronic computing register for use with truck mounted meters for the delivery of liquids. This device controls product delivery and ticket printing by an accessory printer.

The model 5400-1 register utilizes the following components:

- Veeder-Root dual channel solid state pulse transmitter, series 7671, driven directly from Neptune Mechanical Register.
- Two-stage solenoid operated control valve.
- EPSON, model TM-290 dot matrix printer, or another compatible printer with identical functionality.

The register and the printer are mounted in the cab of the truck. The register has a liquid crystal, 2 line, 20 character per line alpha-numeric display and a membrane keyboard.

The register is connected through a serial port to a radio transmitter/receiver in the cab. Two-way communication between the register and the base computer is used to load individual customer information (address, price per litre, discount, etc.) into the register and also to down-load end of shift information from the register to the base computer. The driver uses the keyboard for inventory control, to log on and off for each shift, to access customer delivery information, to initiate and finalize deliveries, to print tickets and to send information to the base computer via the radio network. The driver may also use the remotely located print button to finalize a delivery and print the ticket.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

L'appareil de modèle 5400-1 est un enregistreur électronique pour l'utilisation avec les compteurs montés sur camion qui assure la distribution de liquides. Il remplit les fonctions de distribution du produit et d'impression de tickets par un imprimeur auxiliaire.

L'enregistreur de modèle 5400-1 comprend les composants suivants -

- un émetteur d'impulsions Veeder-Root, n° de série 7671, à semi-conducteurs et à deux voies qui est commandé par l'enregistreur mécanique Neptune;
- un robinet de commande piloté par une vanne électromagnétique à deux étages; et
- une imprimante par points EPSON, n° de modèle TM-290, ou toute imprimante compatible qui présente les mêmes fonctions.

L'enregistreur et l'imprimante sont installés dans la cabine du camion. L'enregistreur comporte un dispositif d'affichage alphanumérique à cristaux liquides (2 lignes, 20 caractères par ligne) et un clavier à membrane.

L'enregistreur est relié par l'entremise d'une porte série à un émetteur/récepteur radio installé dans la cabine. L'introduction des données sur les clients individuels (adresse, prix par litre, rabais, etc.) dans l'enregistreur et le téléchargement des données relevées à la fin de la période de travail de l'enregistreur à l'ordinateur central se font par communication bidirectionnelle entre l'enregistreur et l'ordinateur central. Le conducteur utilise le clavier pour effectuer la gestion des stocks, pour entrer et sortir du système lors de chaque période de travail, pour amorcer les livraisons et mettre fin à celles-ci, pour faire imprimer les tickets et pour transmettre les données à l'ordinateur central par l'entremise du réseau de radiotélécommunications. Le conducteur peut également utiliser le bouton «Print» installé à distance pour mettre fin à une livraison et faire imprimer le ticket.

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd

The register also has a 1 minute "no flow time-out" feature to end the delivery. At the termination of a delivery, there is a duration of 1 minute to print the ticket, otherwise the printer will print it automatically at the end of 1 minute.

The display indicates unit price, total volume and sale for each delivery, along with prompting and error messages. The printer prints each delivery ticket and is controlled completely by the register. *The controls on the printer are de-activated.*

The model 5400-2 register is identical to the 5400-1 with the addition of a preset option. The driver may program a preset total sale (\$) or total delivery quantity (L) through the keyboard.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

Aussi, à la fin d'une livraison, lorsque l'écoulement du liquide est terminé, il y a une durée d'une minute pour imprimer le compte de vente. Si l'opérateur n'imprime pas le compte de vente, l'imprimeur automatiquement imprimera le compte de vente.

Le dispositif d'affichage indique le prix unitaire, le volume total et le montant de la vente pour chaque distribution ainsi que les messages guide-opérateur et les messages d'erreur. L'imprimante assure l'impression des tickets et est commandée entièrement par l'enregistreur. Les commandes de l'imprimante sont mises hors fonction.

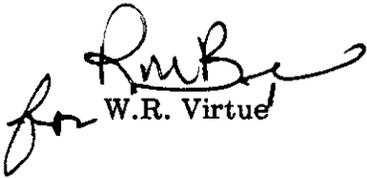
L'enregistreur de modèle 5400-2 est identique au modèle 5400-1 avec l'addition d'un option de prédétermination. Le chauffeur peut programmé la prédétermination d'une vente totale (\$) ou la quantité totale (L) livrée par l'entremise du clavier.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

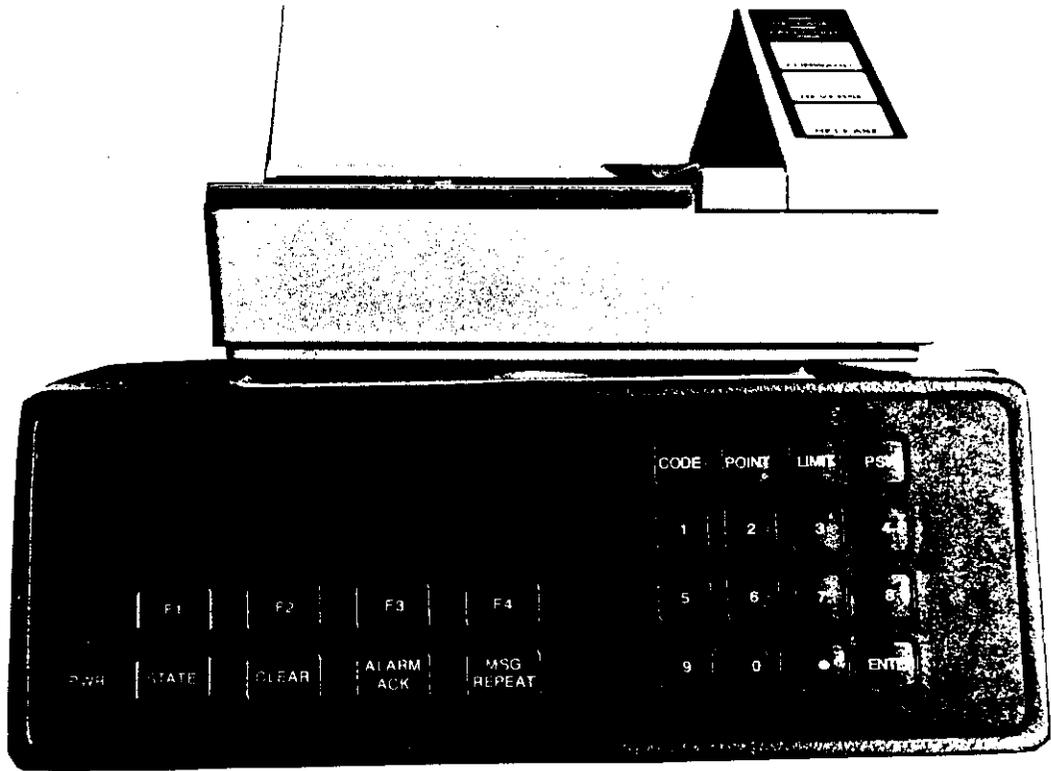
Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Corporations Canada.


W.R. Virtue

Chief,
Legal Metrology Laboratories

Date **AUG 28 1990**

Chef,
Laboratoires de la Métrologie légale



MODEL 5400-2